



ASSOCIATION DES PERSONNELS
DE SIGNALISATION MARITIME

**En partenariat avec le Comité d'histoire
du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
l'Association des Personnels de Signalisation Maritime
organise le 25 mars 2013
de 14h30 à 16h45 - Tour Pascal B à La Défense - Salle 20P24¹
un premier « séminaire » sur le thème :
Exercice de mémoire autour des décennies 1970 - 1980**

14:15 Accueil des participants

Déroulé prévu	Intervenant	Qualité	Titre de l'intervention
14:30	Patrick Palus	Président de l'APSM	Lancement du séminaire Présentation des intervenants.
Première partie : acteurs et enjeux de l'exercice de mémoire			
14:35	Jacques Perrin	Trésorier de l'APSM	L'APSM, un potentiel d'expériences individuelles et une légitimité, utiles à l'histoire de la sécurité maritime.
14:50	Patrick Février	Secrétaire délégué du Comité d'Histoire	Le Comité d'histoire du ministère de l'Écologie et du Développement durable (objet, méthodes,...)
15:05	Vincent Guigueno	Docteur en histoire, Chargé de mission Patrimoine Phares et Balises	L'exercice de mémoire : intérêt, actions possibles et éléments de cadrage.
15:20	<i>Questions des participants sur la première partie – réponses des intervenants</i>		
Deuxième partie : deux exemples contributifs			
15:30	Patrick Palus	Chargé de mission au CGEDD	Quand le Service des Phares et Balises passait de la signalisation maritime à la surveillance de la navigation (papier conjoint associant Ingénieurs « Pharbal » & Exploitants « Affaires maritimes »).
16:00	<i>Questions des participants</i>		
16:05	Jean-François Lévy	Ingénieur général honoraire des Ponts des Eaux et des Forêts	Historique du Mémoire de Paris (janvier 1982) qui lance le contrôle des navires par l'État du port.
16:35	<i>Questions des participants</i>		
16:40	Patrick Palus	Président de l'APSM	Conclusion du séminaire

16:45 Fin du séminaire

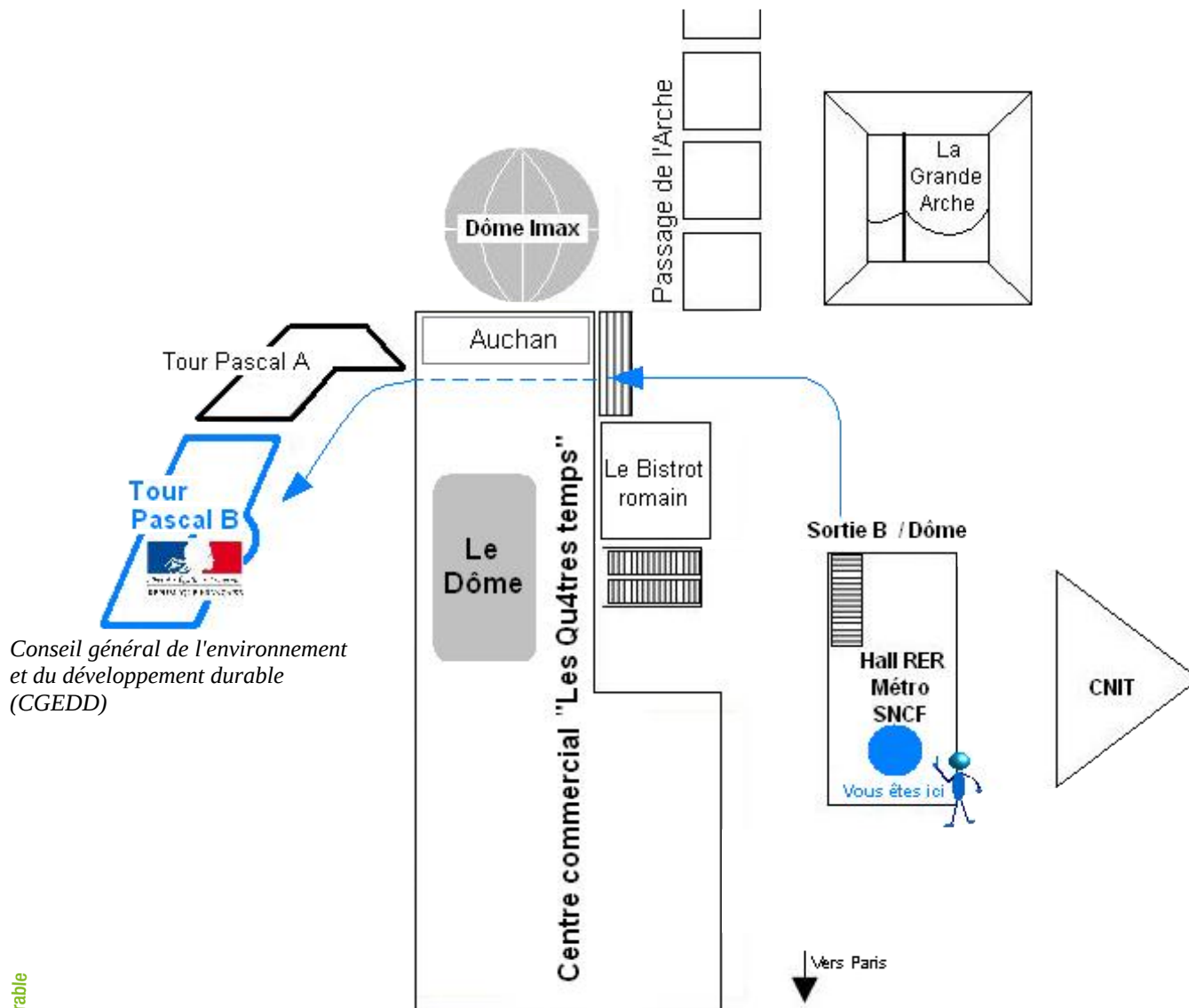
IMPORTANT ! : Dans le cadre du plan Vigipirate, inscription préalable obligatoire, sur le site <http://apsm-pharbal.jimdo.com/> **avant le 20 mars 2013.**

Accès au séminaire sous réserve des places disponibles et du contrôle à l'accueil, (nécessité de se munir du courriel validant l'inscription). **Plan d'accès piéton au verso**

Prévoir une marge (délais accueil + ascenseur+...) pour être à l'heure.

¹ Salle susceptible de changement en fonction du nombre d'inscrits

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Conseil général de l'environnement
et du développement durable
(CGEDD)

Accès par les transports en commun

Métro (ligne 1) / RER (ligne A) :
Station : La Grande Arche de la Défense,

SNCF :
Ligne Paris Saint-Lazare / Saint-Nom-La-Bretèche ou
Ligne Paris Saint-Lazare / Versailles
Station : La Défense

Tramway (T2) :
Ligne : La Défense Issy-les-Moulineaux
Station : La Grande Arche de la Défense

Bus :
73 – Balabus – 141 – 158 – 159 – 161 – 174 – 178 –
258 – 262 – 272 -275 -278 -344 – 360 -378

Arrivé à la station ...



« Vous êtes d'ici » dans le hall
RER, métro, SNCF et tramway :

Empruntez la sortie « Arche de
la Défense » (Sortie B)

En haut de l'escalier aérien, face à la
Grande Arche de la Défense, traversez de
part en part le centre commercial.

De nouveau à l'extérieur, continuez tout
droit jusqu'à l'entrée au Ministère
(tourniquet en verre).